

Assemblée générale de la M.C.E de Grésillon, le 1^{er} Juillet 2012

Début de la séance, 9h40

1 – désignation des président et secrétaire de séance

Président de séance : François Lo Jacomo

Secrétaire de séance : Axel Rousseau

2 – décompte des présents et des procurations

36 présents qui ont 59 procurations soit 95 voix.

Depuis les changements de statuts, on ne peut pas avoir plus de 5 procurations. Les voix supplémentaires sont comptées pour le quorum, c'est-à-dire 110 personnes soit 146 voix pour le quorum.

Jeanik Marolleau demande ce qu'il en est de la voix de XXX. L'AG décide de comptabiliser le vote de XXX et sa représentation par Jacques Le Puil car la procédure d'exclusion n'est pas encore terminée.

3 – évolution du nombre des sociétaires

Le nombre de sociétaires est de 438 + 1 sociétaire (en cours d'exclusion)

Henri demande de comparer avec les nombres des années précédentes.

Il faudrait lister les nouveaux sociétaires et ceux qui ne le sont plus avec la raison.

Bert Schumann explique que la liste des sociétaires est informatisée et contient 3 catégories : ceux qui sont actifs, ceux dont on n'a plus l'adresse et ceux qui sont décédés ou ont demandé le remboursement de leur(s) part(s).

4 – résultat de l'élection de 5 membres du CA

172 votes exprimés

4 blancs et 1 refus de vote

François Lo Jacomo : 158

Bert Schumann : 146

Denis Grégory : 141

Armelle Piolat : 141

Pierre Soubourou : 150

Renan Le Corre : 70

Jannick Huet propose de changer les habitudes de votes pour ne faire que des élections par correspondance. Jannick souligne que les votes qui sont donnés sur place après le dépouillement des votes par correspondance permettent de savoir pour qui ont voté les personnes concernées. On souligne qu'on ne peut pas obliger les gens à voter par correspondance car il est possible qu'une lettre s'égaré, cette proposition serait donc illégale. François Lo Jacomo reconnaît que l'on devrait en théorie envoyer les lettres avec accusé de réception, mais qu'en pratique ce n'est pas réalisable à cause du coût. Quelqu'un demande s'il est possible de voter électroniquement, Jannick répond que cette solution est actuellement à l'étude. Axel Rousseau propose de mieux expliquer sur le bulletin de vote l'intérêt du vote par correspondance par une formulation du type « Merci d'envoyer votre bulletin par correspondance même si vous participez à l'assemblée générale afin de gagner du temps le jour de l'assemblée générale »

Marie-Thérèse Lloancy regrette qu'il n'y ait pas eu de tirage au sort pour les sortants comme c'était prévu initialement. Xavier Godivier explique que plusieurs personnes ont souhaité partir et que le tirage au sort n'était plus nécessaire.

Yves Couturier demande si le greffe a refusé les changements de statuts à cause du retard. François Lo Jacomo répond que non, que les changements ont été acceptés, mais n'ont pas encore été pris en compte car il manque des pièces, la procédure est en cours et aboutira.

Christian Rivière demande l'avis de l'avocate sur le fait d'avoir des personnes morales au CA. François Lo Jacomo explique qu'il n'y a pas de problème au fait qu'une personne morale soit représentée mais qu'elle doit être représentée par une personne physique bien identifiée et qu'en cas d'absence, cette personne ne peut pas donner son pouvoir à une autre personne de l'association, mais doit se faire représenter par une autre personne du CA. Marie-France Condey-Rey demande si l'association peut désigner un représentant et un suppléant.

5 – Rapport moral

François Lo Jacomo résume le rapport moral que les sociétaires ont reçu par courrier : la location du château à différentes occasions (Fringoj, Festo, EDE), les travaux effectués (douche, chauffage électrique, peinture dans la cuisine, canalisation sanitaire, carrelage cuisine), gestion de la forêt (Jannick Huet a suivi une formation dans but), stages (progression de la participation), communication (site internet, média) – Dominique Couturier rappelle qu'il est important de faire attention au droit à l'image et d'éviter de mettre sur Internet des photos, surtout d'enfants. François Lo Jacomo présente les modifications de statuts qui ont été effectuées en mars 2012. Et il explique qu'il faudra organiser une nouvelle AGE afin de transformer le statut de société civile en société commerciale qui sera plus facile à gérer et qui permettra de créer des parts B d'un montant plus important que les parts ordinaires (16€) permettant d'investir dans des travaux de rénovation du château. Ce changement est préconisé par l'avocate de Grésillon en particulier pour protéger les biens propres des sociétaires. Le passage en société commerciale n'empêche pas de rester une société coopérative. Pierre Soubourou a présenté son projet pour gérer le château à l'année en étant présent sur place avec Elizabeth Dubot, Claude Bensimon propose de séparer la structure qui gère l'entretien du château et celle qui s'occupe de le remplir. François Lo Jacomo explique que nous manquons de sociétaires actifs et qu'il est parfois difficile de trouver un directeur de stage. Jannick Huet annonce qu'il y aura deux semaines de travaux entre le 1^{er} Juillet et le 15. Beaucoup de problèmes ne sont découverts qu'en étant sur place. François Lo Jacomo parle d'un problème d'abeilles dans le toit, ces nids d'abeilles dans les trous des murs ne peuvent pas être récupérés par des apiculteurs et doivent être tués (notre couvreur doit intervenir début juillet). L'escalier actuel pour aller au 2^{ème} étage est hors norme et un nouvel escalier devra être installé, ce qui nécessite une somme importante, cela permettra d'ouvrir certaines chambres au 2^{ème} étage, qui sont des chambres à deux lits qui sont très demandées. On espère le réaliser dans les tous prochains mois.

Approbation du rapport moral

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 94

6 - Rapport Financier

François Lo Jacomo présente le rapport financier présentant un résultat de l'exercice 2011 créditeur de 4 597 euros. Le décès de Christian Vacheron nous a tous beaucoup affecté notamment par le fait qu'aucun signe ne pouvait nous faire attendre cet événement.

François présente les recettes issues des stages, celles liés à la vente de bois, les dépenses de travaux (amortissement sur plusieurs années).

15% s bénéfices seront mis en réserve légale.

Jeanik Marolleau propose d'envoyer à l'avenir le compte de résultat sur un format plus grand et plus lisible et soulève des questions sur les frais de déplacement. Xavier Godivier précise que les frais qui ont augmenté sont dûs à une politique où les frais des bénévoles (des stages et des travaux) sont remboursés afin que ceux-ci n'y soit pas de leur poche et que les bénévoles qui n'ont pas les moyens soient freinés à cause de cela, quand on voit ce que cela nous coûterait en terme de main d'œuvre, c'est tout à fait normal de rembourser les frais de déplacement. On demande si on comptabilise la valeur du bénévolat. François Lo Jacomo répond que notre société civile n'est pas censée avoir des bénévoles et on devrait payer des charges sociales sur cette évaluation.

Jeanik Marolleau souligne qu'en l'absence de la vente du bois, le compte de résultat serait déficitaire. Il convient donc d'être prudent vis-à-vis du budget.

Xavier Godivier précise que le moyen le plus durable pour augmenter le Chiffre d'A ffaire est de louer le château. François Lo Jacomo explique qu'à cause de 3 locations différentes qui n'auront pas lieu, le budget 2012 est présenté comme déficitaire. Une semaine de stage rapporte entre 3000 et 4000 euros.

Isabelle Martinez propose de créer une association « les amis de Grésillon » afin de pouvoir trouver des fonds. Xavier Godivier explique qu'aujourd'hui, la seule façon de financer Grésillon est d'acheter des parts sociales.

Marie-Thérèse demande ce qu'il en est pour la location de l'appartement. Jannick Huet précise que l'appartement est actuellement utilisé pour les cuisiniers et qu'en dehors des semaines de stage, il n'y a pas eu de demande de location. Xavier Godivier a mis une annonce dans « le bon coin » qui a été fortement lue et qui a apporté une location du château pour 2013.

Quelqu'un propose d'indiquer la possibilité de louer l'appartement 36 et le château sur le site internet.

Christian Rivière demande si les chambres au-dessus de la « trinkejo » sont utilisables. François répond par la négative.

Jeanik Marolleau demande si quelque chose a été fait pour le plancher de la chambre 34 qui est en très mauvais état. Yves Couturier explique que des gros travaux d'évacuation devront être fait en dessous de la chambre 34 et qu'à cette occasion il faudra réfléchir aux autres travaux à faire.

Pierre Soubourou explique qu'il avait en tête de s'installer dans la chambre 35.

Approbation du rapport financier

Contre : 5

Abstention : 1

Pour : 89

7 – budget prévisionnel 2012

Fraois Lo Jacomo présente le budget établi par Guy Martin, c'est un budget pessimiste, il a été fait après le fait d'avoir 3 locations prévues qui n'ont pas eu lieu. Mais il espère que les choses se dérouleront mieux que prévu, notamment au niveau des semaines de stage qui se remplissent mieux que celles de l'année dernière.

Jeanik Marolleau demande des précisions sur la partie culture et les cotisations des stages. François Lo Jacomo explique que cela correspond à la réalisation de l'année dernière comme base d'estimation. Il convient de poser la question à Guy Martin pour plus d'informations.

Ugo Maubeuge demande quels sont les retours de la visite du lundi 7 mai 2012 des responsables de l'office du tourisme. François répond que l'affaire est en cours.

Jeanik Marolleau demande si les toitures de l'annexe droite seront refaites. François répond que l'architecte a estimé que ce n'était pas une priorité.

Yves Couturier explique qu'il faut faire des travaux sur les blocs sanitaires pour le camping.

Xavi Godivier explique qu'il faudrait un million d'euros pour faire tous les travaux désirés, mais que nous n'avons en trésorerie que 70 000 euros et qu'il faut donc faire des choix.

Jeanik Marolleau demande si les douches camping qui devaient être adaptées pour les handicapés ont été envisagées, François répond que ce n'est pas prioritaire devant la priorité de l'escalier extérieur.

Yvesouturier répond que les priorités sont celles qui permettent d'empêcher la fermeture totale par non-conformité des sanitaires.

Jeanik Marolleau s'étonne du prix de la cuve à fuel (2000 euros), Yves Couturier répond que ça inclut également l'achat d'une nouvelle cuve de 1000 litres en plus de la première.

Approbation du budget provisionnel 2012

Contre : 0

Abstention : 8

Pour : 87

8 - Résolution concernant ERDF

Enfouissement d'une ligne moyenne tension (20 000 volts) à un mètre sous le sol.

Cette profondeur sera plus importante pour l'endroit où il y a la Voie Verte.

Frédéric présente des précisions apportées par ERDF et les inconvénients. Ce type de ligne est très fréquent et le trajet a été modifié pour minimiser les risques dus au champ électromagnétique.

Elisabeth Barbay demande qui choisit les dates de travaux. François Lo Jacomo explique qu'il a été convenu de ne pas faire les travaux pendant les semaines de stage.

Nicole demande si cela empêchera de planter des arbres. François explique qu'il faut respecter une certaine distance de la tranchée, mais cela ne posera pas de problème.

Jeanik Marolleau demande si le chemin sera goudronné. François répond que non.

Jeanik demande si on ne pourrait pas en profiter pour surélever le chemin afin d'éviter les problèmes d'inondations.

Ugo de Maubeuge demande si cela change la fiscalité de la MCE. François répond que non.

Frédéric explique que ces travaux sont voulus par la municipalité pour alimenter des bungalows et qu'il serait délicat de se mettre les maires des différentes communes à dos.

Contre : 0

Abstention : 11

Pour : 84

9 – Résolution concernant les projets de Pierre Soubourou et Elizabeth Dubot

Pierre et Elizabeth présentent leur projet pour développer les activités du château et installer une exploitation agricole (deux projets différents, deux entreprises séparées)

Christian Rivière demande si cela est compatible avec son poste au CA. Jannick Huet répond que Pierre devra démissionner au moment où son contrat sera signé.

Elizabeth Dubot précise qu'il n'y aura pas d'élevage dans « l'exploitation agricole » qui sera du maraîchage.

Henri Boyer demande si la production locale sera compatible avec les normes d'hygiène. Jeanik Marolleau répond qu'il n'y a pas de soucis.

Contre : 1

Abstention : 2

Pour : 92

10 – Questions diverses

Voie verte

La communauté de communes propose de prolonger la Voie Verte qui va actuellement de La Flèche jusqu'à Saint Martin. Il faut soit leur vendre, soit leur faire un bail de très longue durée.

Ugo de Maubeuge souhaite que les usagers soient indiqués dans le contrat afin d'éviter les véhicules motorisés.

Il est nécessaire de pouvoir ajouter des panneaux pour présenter la MCE.

Contre : 8

Abstention : 5

Pour : 82

Xavier Godivier présente la création d'une nouvelle commune : Baugé-en-Anjou qui regroupe 5 anciennes communes.

La séance est levée à 13h10